



FONDATION VASARELY



CAHIER DES CHARGES

**Interventions de nettoyage sur un fond de peinture d'une œuvre de Victor
Vasarely**

Fondation Vasarely

mai 2019



SOMMAIRE

1. CONTACT	3
2. LA DEMANDE	3
3. LES ŒUVRES.....	4
3.1. LOCALISATION DES OEUVRÉS	4
3.2. CONSTAT D'ÉTAT.....	5
3.3. OBJECTIF DE LA CONSERVATION-RESTAURATION.....	5
3.3.1. Constat d'état	6
3.3.2. Interventions	6
3.3.3. Rapport.....	6
4. LIEUX d'EXECUTIONET CALENDRIER DE LA PRESTATION	7
5. DOCUMENTS MIS A DISPOSITION	7
6. PAIEMENT DE LA PRESTATION	7
7. PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES.....	8

Table des légendes photographiques :

Figure 1 Localisation du fond	4
Figure 4 VP SURKE, détail fond, dégât des eaux, en haut à droite.....	8
Figure 5 VP SURKE, détail fond, grosse tache, en partie basse.....	8
Figure 6 VP SURKE, détail fond, soulèvement de la peinture, en haut à gauche.....	8
Figure 7 VP SURKE, détail de l'accrochage de la tapisserie.....	8
Figure 2 VP SURKE, vue générale	8
Figure 3 VP SURKE, détail fond, dégât des eaux	8

1. CONTACT

Personnes référentes : Pascale GIRARD - Responsable des collections et Julia HARTMANN restauratrice en charge du suivi des restaurations et/ou Camille SCHREIBER - assistante des collections.

Tel : 04.42.20.01.09 poste 108

Email : pascale.girard@fondationvasarely.org/ julia.hartmann@fondationvasarely.org/
camille.schreiber@fondationvasarely.org

Aller-voir obligatoire : Un certificat de visite sera remis au prestataire.

Date de la demande : 27 mai 2019

Réponse souhaitée avant le : au plus tôt

Fin d'intervention souhaitée : à définir entre le prestataire et le commanditaire en fonction du planning de restauration des œuvres

FONDATION VASARELY
R.U.P. – JO DU 27 SEPTEMBRE 1971

Jas de Bouffan
13090 Aix-en-Provence
Tél. +33 (0)4 42 20 01 09
Fax +33 (0)4 42 59 14 65
www.fondationvasarely.org

2. LA DEMANDE

La Fondation Vasarely souhaite faire procéder au nettoyage, par un ou des spécialistes en conservation-restauration de peinture contemporaine, d'un fond d'une œuvre de Victor Vasarely. L'ensemble, œuvre et fond, est classé au titre des monuments historiques.

Œuvre et fond se trouvent au sein de la Fondation Vasarely 1 avenue Marcel Pagnol- Jas du Bouffan- 13090 Aix-en-Provence.

Le fond, objet de cette demande, est une peinture de couleur argent. Il encadre une intégration monumentale datée des années 1975 créée par Victor Vasarely (1906-1997) à l'occasion de la construction de la Fondation Vasarely (44 au total). Après la rénovation globale de son bâtiment, la Fondation Vasarely souhaite engager la restauration de la totalité des œuvres qui ont subi des dégradations importantes entravant leur intégrité matérielle et leur lisibilité, et notamment des différents fonds.

L'offre devra présenter en détail dans une note méthodologique : le personnel mobilisé pour l'intervention (CV ; diplômes et/ou habilitation musées et MH), les modalités de mise en œuvre choisie par le prestataire, les types d'appareils utilisés, les fiches techniques des matériaux employés, le respect des consignes de sécurité, les habilitations travail en hauteur, la durée de l'intervention sur site, etc.

Il est demandé au prestataire mandataire de posséder des compétences en conservation-restauration de peintures contemporaines avec problématiques associées (grands formats, aplats de peinture etc.) ou s'adoindre les compétences de spécialistes.

Le prestataire pourra intervenir seul ou composer une équipe de restaurateurs, réunissant *a minima* la spécialité demandée.

Le prestataire devra :

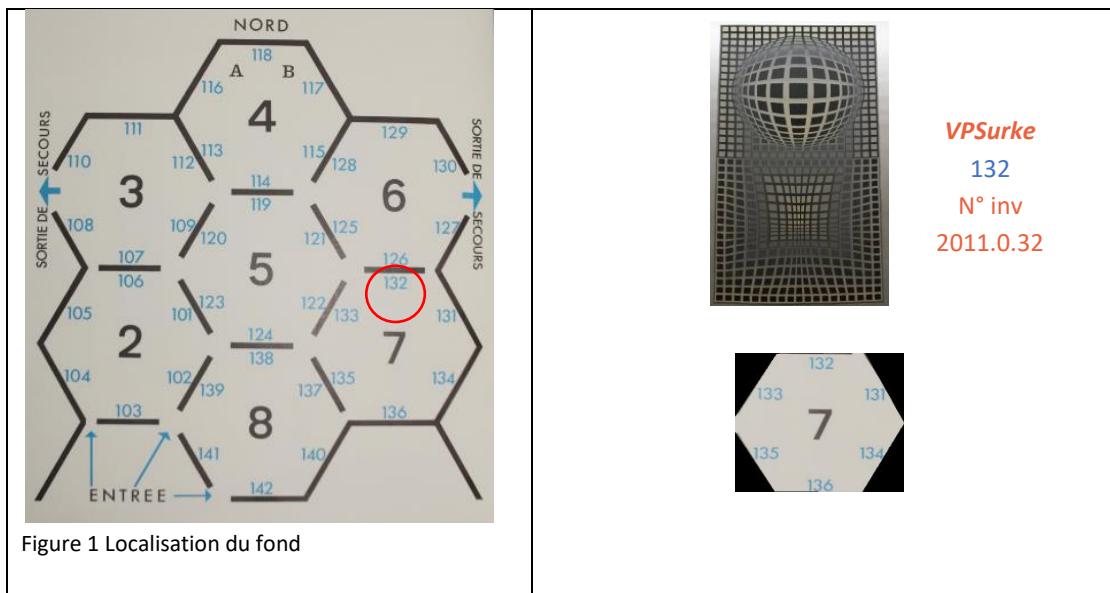
- être diplômé ou habilité Musées de France ou Monuments Historiques ou bénéficier d'un savoir-faire reconnu sur du patrimoine public.
- posséder une habilitation de travail en hauteur et montage échafaudage.
- être assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle.
- inclure dans son offre tous les frais inhérents à sa prestation : transport, fournitures, matériel de traitement etc.

Le travail sera effectué au sein de la Fondation Vasarely dans l'alvéole 7.

3. LES ŒUVRES

3.1. LOCALISATION DES ŒUVRES

Le fond de l'œuvre concerné est situé sur le mur nord de l'alvéole 7. Il s'agit du fond de l'œuvre appelée « VP-SURKE » (132).



**132 - V.P. SURKE**

670 x 335

1969

N° Inventaire : 2011.0.32

Tapisserie réalisée à Aubusson. Suspendue directement au mur par jeu de bandes Velcro cousues sur l'œuvre et collées au mur. Fond argent.

Valeur d'assurance : 250 000€

3.2. CONSTAT D'ÉTAT

Le fond concerné par ce projet présente des altérations sous la forme de :

- Empoussièvement généralisé
- Salissures (taches, coulures)
- Coulures causées par des fuites d'eau en toiture
- Un soulèvement de peinture causé par une fissure du mur

Les conditions environnementales jusqu'à présent non stabilisées, ont participé à la dégradation des œuvres de la Fondation Vasarely (variations thermo-hygrométriques, rayonnements lumineux etc). Aujourd'hui les conditions sont stables pour entreprendre ces restaurations.

3.3. OBJECTIF DE LA CONSERVATION-RESTAURATION

Les mesures à mettre en œuvre sur ce fond vise à obtenir une meilleure apparence par un nettoyage approfondi et selon les cas des interventions de conservation-restauration plus ou moins importantes (retouches). Les interventions comprendront notamment mais non exclusivement, un constat d'état détaillé, la rédaction d'un rapport de traitement de conservation-restauration, la réalisation de photos avant/pendant/après traitement.

Les orientations d'intervention ci-après sont données à titre indicatif, la Fondation souhaitant être conseillée et orientée dans le cadre de ce traitement. Le cahier des charges est susceptible d'évoluer lors de l'aller-voir. Les propositions du restaurateur retenu seront contractuelles.

L'intervention sera conduite en lien avec la Conservation régionale des monuments historiques de la Direction régionale des affaires culturelles (CRMH DRAC PACA).

Le Centre interdisciplinaire de conservation-restauration du patrimoine (CICRP) dans le cadre d'une assistance scientifique et technique à la restauration des œuvres de la Fondation a procédé à des analyses colorimétriques. La Fondation Vasarely est en attente des résultats. Elle sera le seul interlocuteur du CICRP.

3.3.1. CONSTAT D'ETAT

Réalisation d'un constat d'état détaillé faisant apparaître les dégradations actuelles, les besoins en traitement de conservation curative ou traitement de conservation-restauration, les problématiques particulières etc.

3.3.2. INTERVENTIONS

- Dépoussiérage
- Nettoyage
- Comblement et retouche si nécessaire
- Traitement du soulèvement éventuel

3.3.3. RAPPORT

Les interventions de conservation-restauration seront reportées dans un rapport de traitement (sous format papier et numérique) qui devra reprendre les informations suivantes :

- Données relatives à l'œuvre : désignation, numéro d'inventaire etc.
- Les dimensions hors tout et de toutes autres mesures jugées utiles.
- Les informations techniques (nature ou type de support etc.) description des matériaux et de leur mise en œuvre.
- Descriptif des altérations.
- Descriptif des tests et examens entrepris sur l'œuvre.
- Traitement détaillé des interventions de conservation-restauration.
- Fiches techniques des produits de restauration employés.
- Prise de vues photographiques avant/pendant/après l'intervention avec restitution sous format numérique des clichés réalisés. Le prestataire autorise l'usage des photographies par la Fondation Vasarely pour tous types de support. Le copyright du prestataire sera systématiquement mentionné.

Ce rapport devra être communiqué à la Fondation dans un délai d'un mois après la fin des travaux de conservation-restauration.

4. LIEUX D'EXECUTION ET CALENDRIER DE LA PRESTATION

Les opérations auront lieu à la Fondation Vasarely directement dans la salle d'exposition.

Le calendrier des interventions de conservation-restauration n'est pas précisément défini à ce jour mais l'intervention est envisagée avant fin 2019/début 2020. Un calendrier précis des interventions sur site sera établi entre la Fondation et le prestataire retenu.

Horaires d'ouverture de la Fondation du lundi au vendredi : 10h/18h. Ces horaires pourront être adaptés en fonction des possibilités de la Fondation et des contraintes de chantier.

La Fondation Vasarely se réserve le droit d'appliquer des pénalités de retard si non-respect du calendrier défini par les deux parties au moment de la signature de l'offre.

La Fondation Vasarely pourra mettre à disposition un échafaudage roulant permettant le travail sur toute la hauteur de l'œuvre (Modèle BOSS 850). La mise à disposition n'inclue pas le montage qui est de la responsabilité du prestataire, ainsi que toutes les vérifications liées à l'état. Le prestataire devra avoir une habilitation à jour pour le travail en hauteur et l'assurance correspondante.

5. DOCUMENTS MIS A DISPOSITION

- Archives documentaires concernant les œuvres (documents confidentiels à ne pas diffuser).
- Cahier des charges réalisé en interne.

6. PAIEMENT DE LA PRESTATION

Le paiement de la prestation se fera sur présentation de facture et à 30 jours fin de mois par chèque. Il interviendra après réception du rapport de restauration.

7. PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES

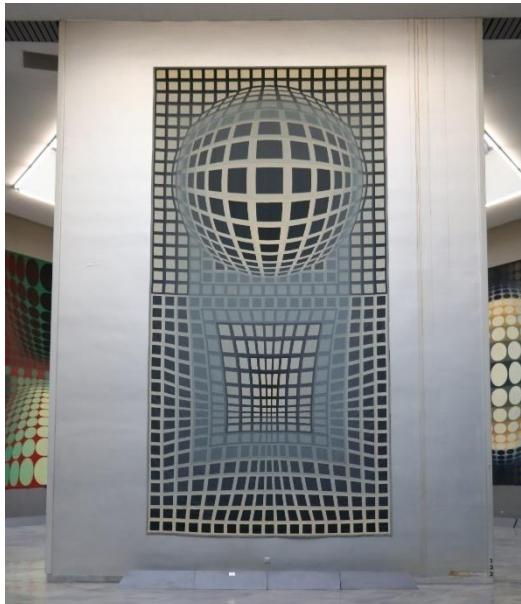


Figure 2 VP SURKE, vue générale



Figure 3 VP SURKE, détail fond, dégât des eaux



Figure 4 VP SURKE, détail fond, dégât des eaux, en haut à droite



Figure 5 VP SURKE, détail fond, grosse tache, en partie basse

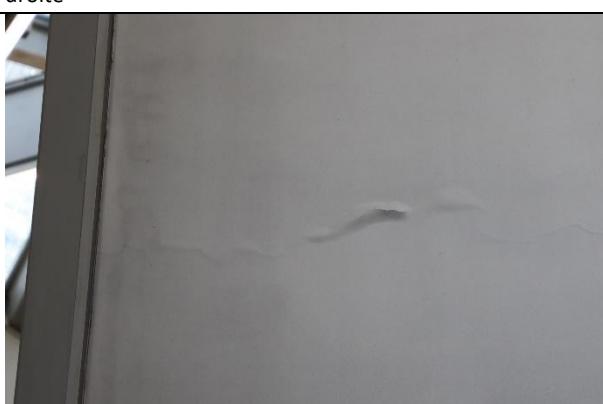


Figure 6 VP SURKE, détail fond, soulèvement de la peinture, en haut à gauche



Figure 7 VP SURKE, détail de l'accrochage de la tapisserie